

**Vendredi 22 avril 2023**



Atelier aquarelle à la médiathèque



Le samedi matin 15 avril, 19 bénévoles de 6 à 84 ans ont ramassé 103,450 kg de déchets sur notre commune. Un grand merci à eux et à l'AMEPA pour cette action citoyenne.

### **Commande groupée de fleurs**

La commission "fleurissement, embellissement et environnement" vous informe que la livraison des fleurs (pour les personnes qui ont commandé) aura lieu le **vendredi 5 mai de 13h30 à 16h** dans le local technique au Tertre Mérot. **Prévoir un chèque et des contenants**



### **Déclaration de revenus – campagne 2023**

Les espaces France services et les espaces publics numériques de Ploërmel Communauté, en partenariat avec la Direction départementale des Finances publiques, vous accompagnent durant la campagne 2023 de déclaration de revenus 2022.

#### **↳ Rendez-vous individuels d'accompagnement à la déclaration de revenus**

Ces rendez-vous individuels, d'une durée de 10 minutes environ, sont assurés par un agent des finances publiques dans un bureau confidentiel.

Inscription préalable auprès des chargées d'accueil France services

Mauron : vendredi 5 mai ( 02.97.22.91.62)

La Trinité-Porhoët : vendredi 12 mai de 9h à 12h en visio-conférence (02.97.93.93.69)

#### **↳ Ateliers numériques d'aide à la déclaration de revenus et à la création d'un compte impôts**

Ces ateliers, d'une durée de 15 à 30 minutes, sont assurés par un animateur numérique. Inscription recommandée auprès des animateurs numériques.

Atelier création de compte :

Jeudi 13 avril de 11h à 12h à Mauron et de 14h30 à 17h à la Trinité-Porhoët (Espaces numériques)

Atelier déclaration de revenus :

Le vendredi 5 mai de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 à Ploërmel (Espaces numériques)

Le mercredi 24 mai de 9h30 à 12h30 à Mauron (Espaces numériques)

### **Documents à apporter**

Pour les rendez-vous individuels et ateliers numériques, merci d'apporter les documents suivants :

- déclarations de revenus 2021 et 2022
- avis d'impôt 2022 sur les revenus 2021
- justificatifs des montants à déclarer

Vous devez également être en possession de votre adresse mail et de votre mot de passe s'ils existent déjà ainsi que de votre téléphone portable.

Vous souhaitez contacter directement les Finances publiques pour une question à propos de vos impôts ?

- Par téléphone : 0 809 401 401 de 8h30 à 19h
- Par messagerie : dans votre espace sécurisé sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- En prenant rendez-vous : sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) rubrique contact et RDV

### Déclaration d'occupation : GMBI (Gérer mes biens immobiliers)

Les propriétaires (particuliers et professionnels) doivent, pour chacun des locaux d'habitation qu'ils possèdent, indiquer :

- À quel titre ils l'occupent (habitation principale ou secondaire)
- Et, quand ils ne l'occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants (ou s'il est vacant) et les loyers,

Cette déclaration devra être réalisée :

- à partir de l'espace particulier sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) (onglet biens immobiliers)
- Par téléphone : 0 809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h puis composer le 0 puis le 1 puis le 1 sur la boîte vocale pour que votre appel soit dirigé vers un interlocuteur.



**Mobilité** : Le TAD - transport à la demande fera une halte dans plusieurs communes en même temps que le bus ICI PLO.Com. Il sera présent à Ménéac au niveau de la mairie **lundi 24 avril à partir de 13h45**. N'hésitez pas à venir à notre rencontre pour venir découvrir le service et poser toutes vos questions.

Le TAD fonctionne en porte à point

L'usager est pris en charge à l'adresse de son choix se trouvant sur une commune du territoire - à leur domicile par exemple - et est déposé à un arrêt de destination situé dans la commune de la zone de rabattement, soit Mauron, Josselin ou Ploërmel.

Les réservations de trajets (aller-retour ou aller simple) se font par téléphone aux horaires d'ouverture de la centrale de réservation au 02 97 67 63 70. La centrale de réservation est ouverte de 9h à 17h les jours de semaine et de 9h à 16h30 le samedi.

### Classes 3

Les Classes 3 se réuniront le samedi 23 septembre 2023 (midi et soir) à la Salle des Fêtes de Ménéac.

Les personnes intéressées peuvent se manifester auprès d'un des organisateurs ci-dessous :

- ♦ Classes 10 & 30 => Audrey Rissel au 06 82 44 80 09
- ♦ Classe 20 => Alyssa Even au 06 22 52 54 61
- ♦ Classe 40 => Magali Mainguy au 06 88 94 65 30
- ♦ Classe 50 => Mickaël Rio au 06 72 89 11 60
- ♦ Classe 60 => Jean-Luc Rissel au 06 07 53 30 25
- ♦ Classe 70 => Bernard Even 06 76 23 10 39
- ♦ Classe 80 => Daniel Portier au 06 51 14 88 28



10 20 30  
40 50 60  
70 80 90

Une invitation avec le détail de la journée sera communiquée sur le mois de mai.

N'hésitez à communiquer l'information auprès de copains et membres de votre famille."

### Associations

#### Association de chasse Ménéac

Destruction des nuisibles Corneilles noires, Choucas, Pigeons ramiers (pour les choucas nous sommes dans l'attente de l'arrêté préfectoral nous permettant la destruction)

Démarches obligatoires à faire en Mairie ( attestations de dégâts plus Autorisations de destructions par Tir ou piégeage pour les corneilles et par tir pour les choucas, pigeons ramier seulement sur cultures légumières) pour que nous puissions intervenir. Jean-Luc Rissel 06.07.53.30.25.

### Divers

**Messe** : samedi 22 à 18h30 à Ménéac

### Services de garde

**Docteur RUSU** – 02.97.72.22.58

La nuit, les fins de semaines et les jours fériés, appelez le 02.97.68.42.42 (15 ou 18 uniquement les urgences).

**Infirmiers** : M.ROBIN / Mmes BRIAND & LE FLOCH – 02.97.93.36.36

**Kinésithérapeute**: Mme LAPIERRE-ABIDI – 02.97.93.08.19

**Pharmacie BILGER** –02.97.93.30.55- 3237 pour la recherche de la pharmacie de garde à partir de 17h le samedi.